Pour demander un transfert pour votre association, vous allez dans le menu « Licenciés » puis vous activez « transferts » et vous arrivez sur la page ci-dessous

Vous cliquez sur NOUVELLE DEMANDE et vous obtenez alors

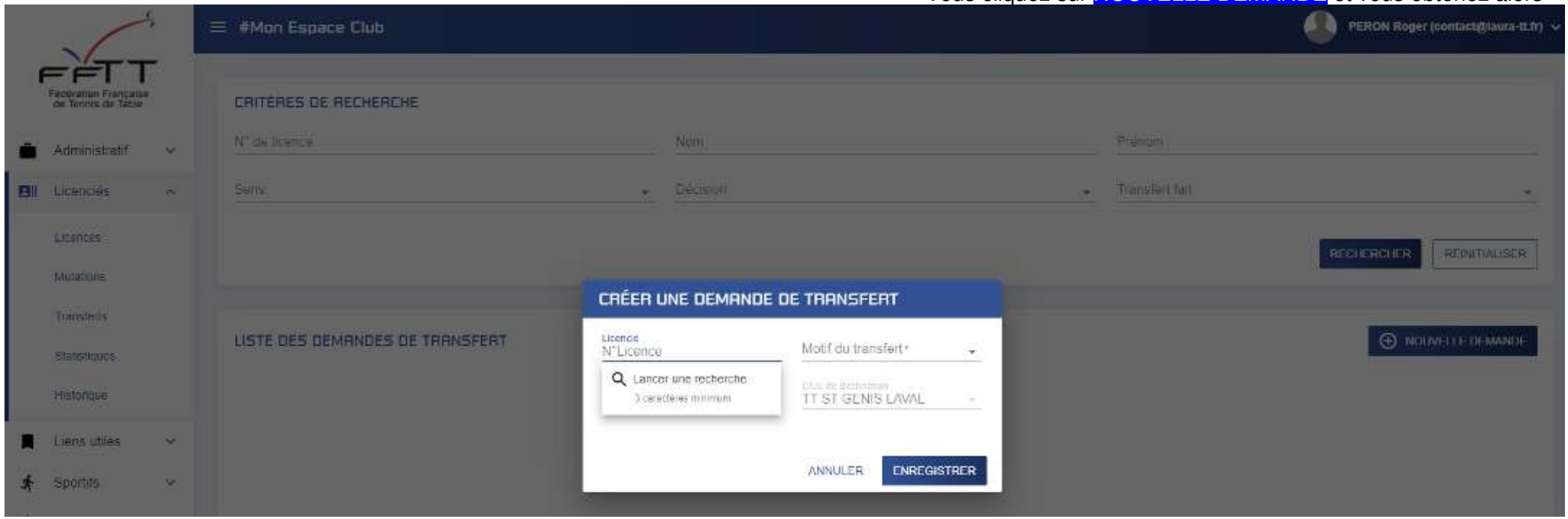

Vous allez porter le numéro de licence de la personne dans le N° licence et vous aurez affiché juste en dessous le nom de la personne sur lequel vous devrez cliquer pour valider votre choix et vous devrez alors préciser le motif du transfert en faisant un choix (voir page suivante)

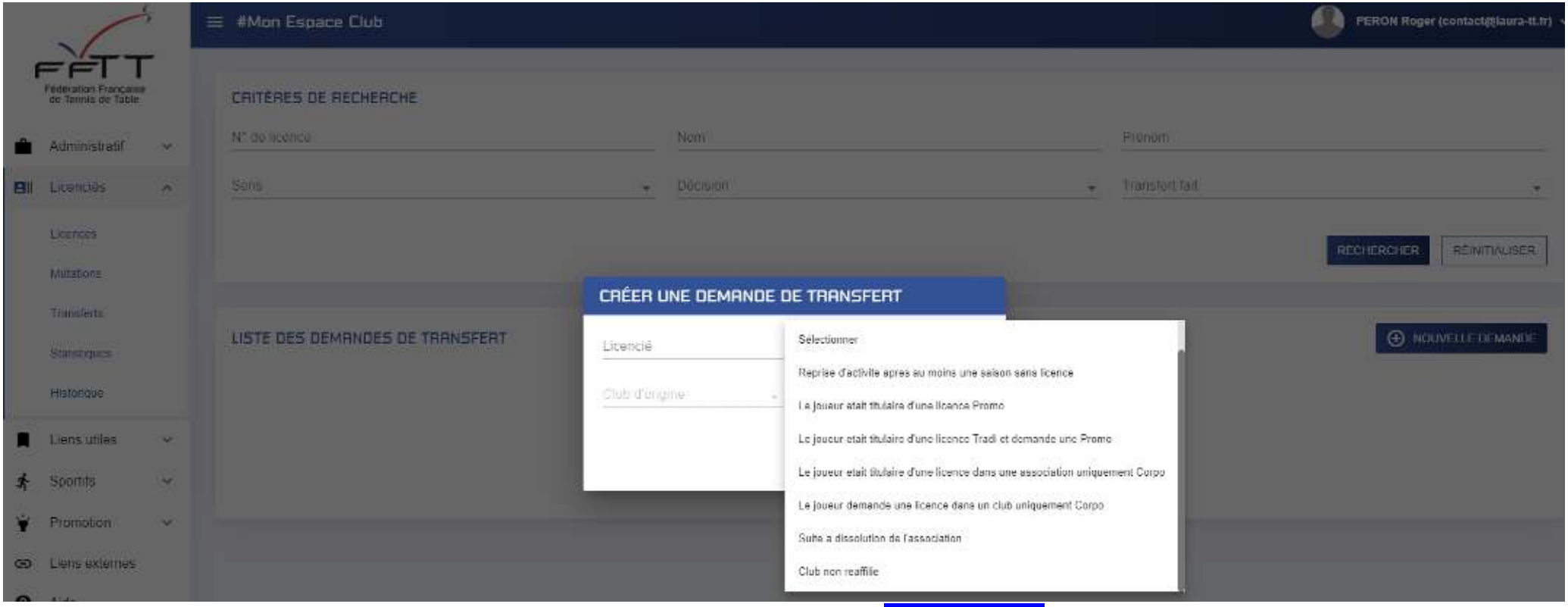

Vous cliquez sur l'un des choix proposés et vous envoyez votre demande en cliquant sur ENREGISTRER

Et vous aurez un affichage en haut à droite indiquant « votre demande a bien été enregistrée ». Un message est envoyé au club quitté, à la ligue et à l'adresse de votre correspondant de club. Le secrétariat de ligue traitera la demande dans un délai de 48 à 72 heures. N'attendez pas le vendredi soir pour faire votre demande de transfert de licence…

Attention à bien choisir le motif de votre demande. Une demande avec « club non réaffilié » sera évidemment refusé si la vérification montre le contraire.